



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
18 décembre 2013  
Français  
Original: anglais

**Conseil du commerce et du développement**  
**Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme**  
**Soixante-sixième session**  
Genève, 2-4 décembre 2013

## Rapport du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme sur sa soixante-sixième session

Tenue au Palais des Nations, à Genève, du 2 au 4 décembre 2013

### **I. Conclusions concertées adoptées par le Groupe de travail à sa soixante-sixième session**

#### **A. Examen du projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2016-2017**

(Point 3 de l'ordre du jour)

*Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme,*

1. *Approuve* le projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2016-2017 figurant dans le document TD/B/WP(66)/CRP.1/Rev.1;

2. *Recommande* au Secrétaire général de la CNUCED de tenir pleinement compte du document TD/B/WP(66)/CRP.1/Rev.1 comme base pour la soumission du projet révisé de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2016-2017 au Secrétaire général de l'ONU, en vue de son examen ultérieur par le Comité du programme et de la coordination et par l'Assemblée générale des Nations Unies;

3. *Prie* le secrétariat de veiller à ce que les points de vue pertinents exprimés par les États membres pendant les délibérations intergouvernementales à Genève (Suisse) soient transmis en temps voulu aux entités qui traitent des questions relatives aux programmes et au budget; les États membres souhaitent, en particulier, appeler l'attention du Comité du programme et de la coordination sur des questions liées à la répartition équilibrée des activités de la CNUCED auprès des différents groupes de pays, conformément aux décisions dans le cadre du Mandat de Doha;

GE.13-51802 (F) 261213 261213



\* 1 3 5 1 8 0 2 \*

Merci de recycler



4. *Prie* le secrétariat de la CNUCED d'examiner, en concertation avec les États membres, les moyens d'améliorer les indicateurs actuels et/ou les possibilités de définir de nouveaux indicateurs simultanément au processus d'examen du budget-programme de 2016-2017.

**B. Suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation externe du sous-programme 1 de la CNUCED: Mondialisation, interdépendance et développement**

(Point 4 a) de l'ordre du jour)

*Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme,*

*Ayant examiné plus avant* l'évaluation externe du sous-programme 1 de la CNUCED: Mondialisation, interdépendance et développement, 2008-2012 (document TD/B/WP/252), la documentation annexe de l'évaluation (document TD/B/WP(65)/CRP.2), et les observations du secrétariat sur l'évaluation (document TD/B/WP(65)/CRP.1),

1. *Réaffirme* l'importance des activités menées au titre du sous-programme 1 et souligne leur utilité s'agissant de promouvoir des politiques et des stratégies économiques pour l'intégration durable et bénéfique des pays en développement dans l'économie mondiale interdépendante;

2. *Prend note* du rapport d'évaluation et des observations du secrétariat, fait siennes les conclusions de l'équipe d'évaluation et prie le secrétariat d'appliquer les recommandations de l'évaluation dans les limites du mandat de la CNUCED, selon qu'il conviendra;

3. *Se félicite* des efforts déployés par le Secrétaire général de la CNUCED pour renforcer la coordination des travaux de recherche et les synergies au sein du secrétariat en ce qui concerne l'établissement des publications phares;

4. *Prie* le secrétariat de la CNUCED de rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations à la prochaine session du Groupe de travail consacrée à la coopération technique.

**C. Suite donnée aux recommandations issues du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement**

(Point 4 b) de l'ordre du jour)

*Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme,*

*Ayant examiné plus avant* les recommandations contenues dans le rapport d'évaluation sur le programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement (TD/B/WP/234, TD/B/WP(59)/CRP.1),

1. *Fait sien* le plan de travail présenté par le secrétariat pour l'application des recommandations figurant dans le document TD/B/WP/234 et prie le secrétariat de prendre les dispositions nécessaires en vue de sa mise en œuvre;

2. *Prie* le secrétariat de la CNUCED de rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de travail à la prochaine session du Groupe de travail consacrée à la coopération technique.

## **D. Questions diverses**

(Point 6 de l'ordre du jour)

*Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme,*

*Prend note* du projet de stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED, en reconnaît l'importance et attend avec intérêt la poursuite de son examen à sa prochaine session.

## **II. Résumé du Président**

### **A. Compte rendu des travaux**

1. La soixante-sixième session du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme a eu lieu à Genève (Suisse), du 2 au 4 décembre 2013, pour examiner le projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2016-2017 et donner suite aux évaluations.

### **B. Déclarations**

2. Des déclarations liminaires ont été prononcées par le Secrétaire général adjoint de la CNUCED; le représentant de l'Éthiopie, au nom du Groupe des 77 et de la Chine; le représentant de l'Iraq au nom du Groupe asiatique; la représentante de la République dominicaine au nom du Groupe latino-américain et caraïbe; le représentant du Bénin au nom du Groupe des pays les moins avancés; le représentant de l'Éthiopie au nom du Groupe africain; et la représentante de la Lituanie au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

### **C. Séances informelles**

3. Le Groupe de travail a poursuivi ses travaux en séances informelles.

### **D. Décision du Groupe de travail**

#### **1. Examen du projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2016-2017**

(Point 3 de l'ordre du jour)

4. Ayant examiné le projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2016-2017, le Groupe de travail a pris note du plan présenté dans le document TD/B/WP(66)/CRP.1/Rev.1.

5. Plusieurs délégations ont déclaré soutenir les travaux de la CNUCED et ont souligné l'importance de la participation des États membres à la planification du programme, tout en demandant au secrétariat d'inscrire plus résolument encore ses travaux dans le cadre d'une gestion fondée sur les résultats et de continuer à améliorer la qualité des indicateurs de résultat. Les États membres et les fonctionnaires du secrétariat de la CNUCED chargés des divers sous-programmes ont échangé leurs points de vue sur le document à l'examen. Les États membres sont convenus de plusieurs propositions visant à modifier le document TD/B/WP(66)/CRP.1/Rev.1, principalement l'introduction et les sections consacrées à la stratégie des différents sous-programmes.

6. Le représentant de l'un des groupes régionaux a émis de fortes réserves concernant le paragraphe 17 e) de la composante 2 du sous-programme 3 du document TD/B/WP(66)/CRP.1/Rev.1 et a proposé d'en raccourcir le libellé comme suit: «Poursuivre ses travaux dans le domaine des produits de base non alimentaires;», conformément au mandat décidé à Doha. Les coordonnateurs régionaux ne s'étant pas mis d'accord sur ce point, il a demandé que la réserve émise figure dans le résumé du Président sur la présente session du Groupe de travail. Il a également invité le Secrétaire général de la CNUCED à reconsidérer cette partie du texte en vue de la soumission du projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2016-2017 au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité.

7. Le représentant a prié le Secrétaire général de proposer, à l'avenir, pour examen par les États membres, des indicateurs de résultat donnant le nombre de demandes émanant d'États membres auxquelles le secrétariat de la CNUCED a pu donner suite, au lieu du nombre total de demandes reçues, afin de rendre compte du manque de ressources du secrétariat de la CNUCED.

8. La représentante d'un autre groupe régional a noté que la nécessité d'améliorer les indicateurs de résultat faisait consensus parmi les États membres. Elle a néanmoins vivement regretté qu'en dépit de cela, les indicateurs de résultat proposés par le secrétariat soient demeurés quasiment inchangés, faute d'accord sur la manière de procéder, réduisant de ce fait la possibilité pour les États membres d'influencer la définition du programme de travail de la CNUCED pour l'exercice biennal 2016-2017. Elle a demandé que l'expression de ce regret apparaisse dans le résumé du Président.

9. Le représentant d'un autre groupe régional a indiqué qu'il espérait que les partenaires comprennent les préoccupations exprimées au sujet des points examinés vers la fin de la réunion. Le représentant d'un autre groupe régional a dit que le débat avait ouvert la voie à un examen désormais plus approfondi des indicateurs.

10. Plusieurs délégations se sont inquiétées du fait que le projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2016-2017 n'était pas disponible dans toutes les langues officielles de l'ONU. Le secrétariat a expliqué que l'examen du document faisait partie du processus prévu dans les Règlement et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation pour que les organes intergouvernementaux apportent des contributions au secrétariat. Il a également précisé que le projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2016-2017 serait publié officiellement à New York, en 2014, dans le projet de cadre stratégique de l'ONU pour la période 2016-2017, et qu'il serait alors disponible dans toutes les langues officielles de l'Organisation.

## **2. Questions diverses**

(Point 6 de l'ordre du jour)

11. Le Groupe de travail a décidé que les coordonnateurs régionaux poursuivraient l'examen informel du projet de stratégie de mobilisation de fonds et rendraient compte de leurs travaux à sa soixante-septième, en mars 2014. Cette décision a été prise en considération dans l'ordre du jour provisoire de la soixante-septième session du Groupe de travail, adopté à la présente session.

12. La représentante de l'une des organisations intergouvernementales a noté que le projet de stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED en faveur des activités de coopération technique devait mettre l'accent sur l'amélioration des capacités de l'organisation dans ce domaine, plutôt que sur la redéfinition de sa stratégie de coopération technique au sens large. La stratégie devait être équilibrée du point de vue du rôle de toutes les parties prenantes, en particulier du rôle dynamique central du secrétariat, et éviter de

faire peser l'essentiel de la charge sur les donateurs. Elle devait également contenir des éléments concrets et non seulement des déclarations de principe. Compte tenu de ces observations générales et après des échanges informels avec d'autres groupes, la représentante a donc proposé que les coordonnateurs régionaux poursuivent l'examen informel de la stratégie en vue d'élaborer une série d'objectifs sur la base des recommandations formulées par le secrétariat qui pourrait alors établir une nouvelle version de la stratégie, assortie d'éléments concrets pour chacun des objectifs.

13. Le représentant de l'un des groupes régionaux a dit qu'il considérait le projet de stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED comme un bon document et que son groupe continuerait d'y travailler avec les autres groupes.

### III. Questions d'organisation

#### A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

14. À la séance plénière d'ouverture, le 2 décembre 2013, le Groupe de travail a élu M<sup>me</sup> Carmen Elena Castillo-Gallandat (El Salvador) Présidente et M<sup>me</sup> Vera Fuchs (Autriche) Vice-Présidente-Rapporteuse.

#### B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

15. À la même séance, le Groupe de travail a adopté son ordre du jour provisoire (TD/B/WP/256), qui se lisait comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen du projet de plan-programme biennal de la CNUCED pour la période 2016-2017.
4. Suite donnée aux évaluations:
  - a) Suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation externe du sous-programme 1 de la CNUCED: Mondialisation, interdépendance et développement;
  - b) Suite donnée aux recommandations issues de l'évaluation du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement.
5. Ordre du jour provisoire de la soixante-septième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

**C. Ordre du jour provisoire de la soixante-septième session  
du Groupe de travail**

(Point 5 de l'ordre du jour)

16. À sa séance plénière de clôture, le 4 décembre 2013, le Groupe de travail a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa soixante-septième session (voir annexe I).

**D. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce  
et du développement**

(Point 7 de l'ordre du jour)

17. À la même séance, le Groupe de travail a autorisé la Rapporteuse à établir la version finale du rapport sur sa soixante-sixième session.

## Annexes

### Annexe I

#### **Ordre du jour provisoire de la soixante-septième session du Groupe de travail**

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED.
4. Examen du projet de stratégie de mobilisation de fonds de la CNUCED.
5. Ordre du jour provisoire de la soixante-huitième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

## Annexe II

### Participation\*

1. Des représentants des États membres du Groupe de travail ci-après ont participé à la session:

Allemagne	États-Unis d'Amérique
Autriche	Guatemala
Barbade	Japon
Bélarus	Kazakhstan
Chine	Suisse

2. Des représentants des États membres de la CNUCED ci-après, qui ne sont pas membres du Groupe de travail, ont participé à la session:

Afrique du Sud	Iraq
Arabie saoudite	Jamaïque
Bahamas	Jordanie
Bénin	Lituanie
Corée (République populaire démocratique de)	Maldives
Côte d'Ivoire	Maroc
Égypte	Maurice
El Salvador	Mexique
Espagne	Népal
Estonie	Pérou
Éthiopie	Philippines
Finlande	Pologne
France	République arabe syrienne
Grèce	République dominicaine
Indonésie	Togo
Iran (République islamique d')	Venezuela (République bolivarienne du)
	Zimbabwe

3. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la session:

Organisation de la coopération islamique  
Union européenne

4. L'institution spécialisée ci-après était représentée à la session:

Union internationale des télécommunications

---

\* Cette liste ne mentionne que les pays et organismes inscrits. Pour la liste complète des participants, voir le document TD/B/WP(66)/INF.1.